

Un grand bon en avant !

Le Conseil général a accepté hier soir le rapport relatif à la réalisation d'un ascenseur gare / Centre-Ville au Locle.

Après plus d'une vingtaine d'années d'attente, cette infrastructure permettra d'améliorer nettement la mobilité et l'attractivité de la gare. De plus, un véritable pôle de mobilité verra le jour à futur avec la réalisation d'une gare vélo, puis bus, facilitant le transfère modale.

La séance fut néanmoins difficile, certains partis étant déjà en précampagne. Certains élus reprochèrent notamment le manque d'informations relatifs aux différentes études préalables. Il est vrai que ce passage fut, tout comme le dossier H20, relativement bref. Néanmoins, les études relatives à l'ascenseur ont été menées avec différents organismes (Pro Infirmis, Office cantonal,...) et spécialistes, afin d'écarter les solutions non satisfaisantes.

La solution proposée, présentée en commission de l'urbanisme et des Finances, a au final été acceptée par l'ensemble du Conseil général. Avec cette infrastructure, c'est bien la mobilité en Ville du Locle qui s'en voit plus que jamais renforcée.